

Voici le texte intégral de la participation de :

François JACQUEMOT
au 2ème colloque de la forge formation
"Arsenal" de Metz - 1990

LA MUSICOTHERAPIE EN INSTITUTION
CHANCE, ou NECESSITE ?

"ISOLEMENT, RESONANCE - MUSICOTHERAPIE"

En ouvrant ces rencontres, je vais essayer de faire le point sur les aspects liés à la pratique de la musicothérapie, et tenter d'interroger cette dynamique institutionnelle à laquelle les musicothérapeutes sont parfois confrontés. Je souhaite également que ces quelques mots puissent éclairer les personnes qui viennent ici entendre, peut-être pour la première fois, des informations sur la musicothérapie.

L'idée à laquelle renvoie le terme de musicothérapie est "de guérir par la musique"...

Guérir !

Il est une évidence à rappeler, qui s'impose peut-être à l'ouverture de ces rencontres, c'est que la santé est un phénomène en grande partie subjectif, et comme tel, en grande partie culturel. Réciproquement, qu'une culture se livre à qui veut la découvrir, en grande partie, dans son système de soins qui révèle les valeurs dont elle est porteuse.

Maladie et santé sont deux variables de la vie quotidienne. Comme le disait Claude BERNARD, "la santé dépend de la capacité de l'organisme à maintenir son milieu intérieur face à un milieu extérieur changeant".

Il s'agirait donc bien d'une adaptation, ce qui est bien une attitude culturelle. La santé est un horizon d'adaptation optimale, c'est l'harmonie recherchée de l'homme avec lui-même et avec son milieu, donc, avec les autres, les uns et les autres changeants.

Et parce que la santé est fonction des rapports de l'individu avec son milieu, chaque santé devient une histoire, et par là, elle est en rapport étroit avec la culture.

Mais selon les moments historiques, selon le milieu, selon la culture, l'horizon considéré comme "bonne santé" sera situé différemment. Dans les sociétés hautement compétitives, la santé s'apparente alors à réparation, sur-équipement, performance, toutes notions caractéristiques de la culture technicienne.

Les Institutions, et leurs personnels, n'échappent pas à cette perspective.

Le temps n'est pas éloigné où certains centres spécialisés étaient dans l'obligation de rédiger sur les enfants accueillis, des rapports optimistes destinés à la Sécurité Sociale, afin d'assurer la continuité de la prise en charge financière... La performance, la réparation..., la mise en conformité, voire la rentabilité, en affirmant par exemple, hors de tout autre aspect visant à la relation d'aide et à la créativité, "que le handicapé mental adulte a droit, lui aussi, à un travail !!!"

Art et culture ont disparus des démarches de soins et d'éducation .

L'art et la culture, au sens de la créativité, de l'épanouissement de chacun, de la recherche de cet "horizon de bonne santé" ont depuis longtemps disparus de la plupart des démarches de soins et d'éducation. Disons qu'entre l'Art et la médecine, entre la créativité et l'enseignement, le "courant" de l'humanisme ne passe plus.

La créativité aurait-elle "foutu le camp ?"

Et les musicothérapeutes, qui sont-ils ?

A leur égard, souvent, de la méfiance. L'association de la musique et de la thérapie, si elles font bon ménage dans notre tête, ici même, est souvent perçue comme une activité subversive...

Pensez ! la première fonction de la musique est de mettre le corps en mouvements. Elle accompagne le balancement, crée le rythme, conduit au dynamisme, provoquant parfois quelque déséquilibre.

Subversive et dangereuse même ! avez-vous déjà connu une institution qui aime "quand ça balance ?"

Certes, nous n'en connaissons pas beaucoup, et pour qui va proposer la mise en place d'une démarche qui en appelle à la musique, c'est le début d'un itinéraire parfois difficile. Aux étudiants que j'accueille à LA FORGE, où à Paris, je dis ceci : "vous appartenez à une équipe, soignante ou éducative. Demain, vous serez musicothérapeute. Demain, c'est le début de cet itinéraire difficile. Car bientôt, vous n'appartiendrez plus comme par le passé à cette équipe, vous en serez les transfuges, et, pour autant, vous ne serez pas reconnus dans cette nouvelle fonction de musicothérapeute. Vous serez alors suspectés par vos anciens collègues de rechercher "une promotion sociale", ou de chercher un hypothétique "pouvoir" que semble donner la connaissance par vos supérieurs hiérarchiques.

La situation n'est pas des plus confortables, vous le voyez...

La difficulté majeure à laquelle nous sommes tous confrontés réside dans cette opposition manifeste entre "art, culture", qui est donc une démarche empirique, et le souci d'inscrire l'acte éducatif, soignant ou thérapeutique, dans une rationalité qui souvent, interdit le plaisir.

Coupable de prendre du plaisir à et dans son travail... "Arrête, tu en fais trop..." Voilà ce que parfois nous entendons ; voilà ce que parfois vous entendez... !

Qui est le musicothérapeute ?

Le musicothérapeute est en fait cette personne qui a su établir l'équilibre dans la recherche de cet "horizon de bonne santé". Pour lui-même d'abord, en réalisant une démarche de formation dont l'objectif, en plus des acquisitions techniques et théoriques, est de connaître son propre désir.

Pour les autres, ensuite, en mettant en œuvre des propositions qui vont permettre justement à l'autre de créer son propre espace, son propre temps, sa propre relation.

L'histoire de la musicothérapie contemporaine prend naissance dans la nécessité rencontrée par les "soignants de base", et donc historiquement, essentiellement par les infirmiers psychiatriques, d'appuyer leur vie quotidienne et relationnelle sur d'autres approches que les promesses offertes, et non tenues, par la chimiothérapie ou par la psychanalyse.

L'enfance inadaptée elle aussi a connu ses éducateurs guitaristes, pré ou post soixante-huitards, qui ont toujours associé à leur pratique éducative la "magie" de la musique.

Nous pourrions donc parler d'un temps musical, et d'un autre temps qui serait celui de la musicothérapie. De tout temps, la musique a participé à la vie quotidienne de tous les peuples et de toutes les communautés. Tous les pouvoirs, politiques, religieux, militaires, révolutionnaires, populaires, ont eu leurs musiques, leurs chants, et leurs formes d'expressions corporelles.

Le "temps musical" est celui de l'Art, de la Création, qui est donné à entendre à l'autre. Lent ou rapide, à deux temps comme celui de la marche ou du disco, à trois temps, comme celui de la valse, ou quatre temps, comme la symphonie ou les danses populaires, simple ou composé, il est le rythme, rythme de l'écoute, mais aussi de la répétition, de la mesure. C'est le tempo lent et digne, suscitant des impressions de calme ; plus rapide, il entraîne des sentiments de joie, d'excitation, de vigueur.

Il est aussi, ce temps musical, mélodie, langage musical du compositeur qui exprime la joie, la tristesse, la colère, le dépit, la lutte, les larmes...

La mélodie nous entraîne dans l'harmonie, où le temps vibre alors en mode majeur ou mineur, le tintant respectivement, pour celui qui l'écoute, de la joie ou de la tristesse. Il est aussi le temps de l'accord consonant, qui nous renvoie au repos, à l'ordre, à l'équilibre, à la résolution.

L'accord dissonant ouvre le temps du tourment, de l'inquiétude, mais qui met aussi la musique en mouvements ; l'accord parfait, celui du calme, de la suffisance, de la stabilité ; l'accord dans l'harmonie, par la quinte, la quarte, l'octave, qui sont les intervalles réguliers, renvoyant à un ordre "cosmique" ou "divin" établi.

La première rencontre véritable entre le temps musical et la musicothérapie a été créée au siècle dernier par PINEL, qui a introduit la musique dans le traitement moral des aliénés. Cependant, la musique ne pouvait s'entendre que par l'intermédiaire d'orchestre qu'il fallait déplacer.

Ses premiers héritiers français ont basé leur démarche sur l'hypothétique pouvoir que posséderait la musique. C'est la croyance la plus répandue encore aujourd'hui quand on parle de musicothérapie.

"Quelles musiques utilisez vous dans telle prise en charge, dans telle pathologie ?" Voilà une des questions les plus fréquemment posée lors de congrès ou de journées d'études.

Au risque de vous décevoir, il n'existe pas de musiques types. Nous ne pouvons pas décentement remplacer une pharmacopée allopathique par une pharmacopée musicale !

Remplacer une pharmacopée allopathique par une pharmacopée musicale ?

La musique est pré-texte ; elle est "avant le texte". Elle accompagne le mouvement ou la relaxation du corps ; elle fait naître le geste pictural ; elle régule les émotions ; elle dynamise les processus inconscients, les rendant compréhensibles ; elle suscite et provoque la verbalisation ; elle crée ou re-crée le plaisir de la convivialité retrouvée ; elle s'inscrit comme objet transitionnel dans un processus relationnel qui EST thérapeutique, accordant au sujet la place qui est véritablement la sienne, alors qu'elle lui a été jusqu'alors souvent assignée ; elle permet enfin au désir de s'exprimer.

La place du sujet ? son désir ?

Quelle appréhension pouvons nous en avoir, nous qui sommes inscrits dans des modèles dominants relatifs à l'évolution, la guérison, l'efficacité ?

Je répondrai simplement en citant "le Caravage", célèbre peintre de la Renaissance, maudit par ses pairs, emprisonné pour un meurtre qu'il n'a sans doute pas commis, mais qui avait eu le génie de révolutionner le petit monde de la peinture de l'époque. Le Caravage disait :

" - Il n'y a qu'un seul maître , c'est le modèle ... "

Dans l'histoire des impressionnistes, et pour rester dans la peinture, au cours de cette année où nous fêtons Van Gogh, nous trouvons ce qui peut, toutes proportions gardées, singulariser la pratique de la musicothérapie.

En 1874, à PARIS, eu lieu une exposition qui, à l'époque, et selon le point de vue envisagé, avait été soit un mauvais coup porté au cœur de la culture française, soit un événement artistique de toute première importance. A elle seule, la violence qui se déchaîna au sein de la quasi-totalité du monde artistique contre les œuvres exposées avait déjà donné à cet événement une dimension mythique.

Cette exposition avait réuni ce que nous considérons maintenant comme l'élite des génies du XIXème siècle : Monet, Renoir, Pissaro, Cézanne, Degas, Guillaumin, Boudin, Morisot...

Renoir avait préparé le décor, tandis que son frère Edmond s'était chargé de l'élaboration du catalogue, se dépensant sans compter pour persuader les exposants de donner à leurs œuvres des titres suggestifs.

... ce ne sont que des
impressionnistes !

La suite des événements prouva d'ailleurs que c'est justement un de ces titres améliorés : "impression : soleil levant", peint par Monet en 1872, qui devint le clou de l'exposition. Un critique courroucé concentra sa colère sur le premier mot, qu'il attribua à l'ensemble du groupe. Tous ces barbouilleurs n'étaient, selon lui, que de simples "impressionnistes",... et le nom leur resta.

Les articles des critiques furent souvent d'une cruauté acerbe, vilipendant l'amateurisme et l'incompétence que trahissait ces œuvres "inachevées".

Derrière ces pointes acérées se cachait la crainte que l'œuvre d'un impressionniste ne fût beaucoup plus dangereuse qu'une simple révolution dans le style pictural. Dans un tableau digne de figurer parmi les toiles exposées dans les salons de l'époque, chaque élément peint avait son unité propre, et faisait partie d'un tout solide et consistant, la minutie et le sérieux de l'exécution montrant que le peintre avait bien "dominé" son art et mérité, en artisan consciencieux, les satisfactions matérielles qui lui revenaient de droit.

Par contre, les couleurs changeantes et transitoires, ainsi que les sujets futiles de ces nouveaux venus semblaient inviter le spectateur à "participer" : il n'était plus question d'imposer une vision unique et autoritaire. C'était la porte à la subversion, voire à l'anarchie.

La musicothérapie tente de se frayer un passage dans les critiques acerbes qu'on lui oppose. Impressionniste, elle l'est tout autant qu'ont pu l'être les peintres de la fin du siècle dernier . Elle donne un sens ouvert à la sensation ; elle permet au spectateur (soigné et soignant) de se faire sa propre opinion, de créer sa propre vision des choses de la vie. C'est "entre la musique" qu'il se passe à l'évidence quelque chose, tout comme c'est dans le processus de dynamique corporelle que la sensation advient, permettant au sujet de "sentir" qu'il possède une existence propre.

La vie institutionnelle peut éprouver quelque peur. Mais elle a tort. Nous sommes loin de la vision anarchique de la révolution picturale du temps de la jeunesse de Vincent Van Gogh.

Les potentialités créatives du soignant ou de l'éducateur peuvent se révéler dans ces approches faisant appel à l'imaginaire ; sortir du cadre institutionnel qui se veut "solide et consistant" permettent dès lors de mettre en exergue les motivations, provoquant désir et plaisir dans une relation humaine véritable, qui n'empêche, à aucun moment, d'avoir le recul nécessaire et indispensable dans toute relation thérapeutique.

La formation des musicothérapeutes se doit de favoriser cette dynamique.

Elle doit permettre au futur praticien, de développer cette autre disponibilité dans un discours souvent "non-verbal" ; de créer une "juste présence" et une efficacité dans sa pratique professionnelle quotidienne ; de vivre une motivation clairement exprimée, dans la compréhension affinée de son propre désir.

Les Etablissements de soins et d'éducation spécialisée devraient être les laboratoires de la vie sociale de demain. L'isolement est grandement présent dans la vie quotidienne, et il ne faut pas lui permettre de s'installer là où nous travaillons.

Il faut nous mobiliser, être créatifs, innovateurs, être ces "hystériques créatifs" qu'évoque Lucien Israël de Strasbourg. Nous sortirons alors du syndrome d'épuisement que connaissent trop d'institutions et trop de soignants.

Le temps d'une formation ? une chance !

La musicothérapie en Institution ? une nécessité !